



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Entreprises: Vosges

Question écrite n° 38957

Texte de la question

Mme Denise Cacheux attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sur la décision de la financière Agache de vendre la société Peadouce à la société suédoise Molnlycke, filiale du groupe papetier Svenska Cellulosa. Elle s'interroge sur la date de la décision de vente qui n'était pas à l'ordre du jour du comité central d'entreprise en date du 6 décembre 1987, mais également sur le devenir de l'activité de l'actuelle société Peadouce. En effet, aucune garantie d'activité et d'effectif n'est assurée par Molnlycke. D'autre part, l'avenir des trois SNC Boussac, Saint-Frères et BSF Services, qui occupent environ 6 100 salariés, est également incertain, l'équilibre financier de l'UES ne pouvant présentement être poursuivi qu'avec le maintien de Peadouce. Les conséquences sur l'industrie de pâte cellulosique française seraient également négatives, car il apparaît que Molnlycke est l'un des principaux producteurs mondiaux de pâte cellulosique. Pourquoi donc ce groupe se fournirait-il en matière première de base cellulosique auprès de fournisseurs français comme le fait actuellement Peadouce ? En conséquence, elle lui demande de bien vouloir refuser son accord à une cession de la société Peadouce au groupe suédois Molnlycke, et de rechercher plutôt un partenariat avec une ou plusieurs entreprises françaises, afin de constituer une structure industrielle et commerciale ayant sa place à l'échelle européenne. À cet égard, et à titre de réflexion, il est à noter que Peadouce et Cellatose pourraient constituer une complémentarité de capacité de production et de marché tant au niveau français qu'à celui de l'Europe.

Données clés

Auteur : [Mme Cacheux Denise](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38957

Rubrique : Pharmacie

Ministère interrogé : économie, finances et privatisation.

Ministère attributaire : économie, finances et privatisation.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1503